

CFE-CGC
M. William VIRY ALLEMOZ
59, rue du Rocher
75008 PARIS

Paris, le 30 avril 2019

Monsieur le secrétaire général,

Nous vous remercions de nous interpellier sur notre vision des enjeux énergétiques en Europe.

Tout d'abord, nous vous invitons à prendre connaissance du **cahier d'acteur du PCF** déposé dans le cadre du débat public que vous trouverez ci-joint et qui vous éclairera sur ce que porte le Parti communiste en matière de politique énergétique.

L'accès à l'énergie est un élément déterminant pour l'émancipation et l'épanouissement des peuples, pour la réduction des inégalités, au même titre que l'accès à l'alimentation ou la santé.

Depuis un siècle, la maîtrise des ressources en énergie (le charbon, le pétrole, le gaz et le nucléaire) a permis une hausse considérable du niveau de vie des populations, spécialement dans les pays développés.

L'incontournable besoin de réduction des émissions de CO₂ détermine l'avenir de l'ensemble des activités de la filière énergétique.

Au seuil du XXI^e siècle, si les besoins sont énormes, l'humanité dispose d'une panoplie inégalée de sources d'énergie non émettrices de gaz à effet de serre, à des stades de développements différents, mais avec d'énormes potentialités encore inexploitées.

Les conclusions des travaux du GIEC, à savoir la nécessité climatique impérieuse de faire reculer très rapidement et massivement les énergies fossiles carbonées (charbon, pétrole, gaz) et de décarboner au maximum l'électricité ayant vocation à les remplacer doivent être prise en compte.

La France est l'un des rares pays, en Europe comme dans le monde, à bénéficier d'une production d'électricité très largement décarbonée grâce à notre mix énergétique composé de nucléaire et

d'énergies renouvelables majoritairement issues de l'hydroélectricité. C'est un atout et le Parti communiste français continue de porter un mix énergétique 100 % public diversifié.

La France reste l'un des quatre grands mondiaux du nucléaire, il est nécessaire, et conforme à l'intérêt national qu'elle maintienne ce niveau avec de grandes retombées importantes pour l'activité industrielle, l'emploi dans notre pays pour être en capacité de poursuivre les recherches sur les réacteurs de demain.

Mais force est de constater qu'aujourd'hui, la politique gouvernementale ne prend pas cette voie. Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), organisme fondamental dans la recherche sur le nucléaire, vient de subir une évolution importante de l'orientation de ses recherches caractérisée par l'abandon du projet de surgénérateur Astrid ainsi que par les récentes nominations de ses directions. A cette grave décision s'ajoute celles très dommageables de réduction du parc nucléaire actuel sans aucune justification comme l'arrêt des réacteurs de Fessenheim. Décision que nous avons dénoncée.

La diversification de la production d'électricité, notamment par le développement massif du photovoltaïque et l'éolien, n'est pas sans poser de problème notamment de par leur intermittence qui nécessite un back-up, leur coût élevé et leur impact environnemental important (occupation de l'espace, paysages, biodiversité) que dénoncent de nombreuses associations.

Concernant l'hydroélectricité, nous nous opposons à la privatisation des barrages. Nous portons une alternative solide à la mise en concurrence. Les traités européens autorisent notre pays à organiser la fourniture de services en tant que services d'intérêt économique général, assortis ou non d'un droit exclusif ou spécial de gestion ou d'exploitation, sous réserve du respect des dispositions relatives à l'abus de position dominante. En France, rien n'interdit aujourd'hui de désigner la production hydroélectrique comme un service d'intérêt économique général. C'est le sens de la résolution que nous avons déposée à l'Assemblée nationale avec d'autres parlementaires (voir documents joints).

Au regard des enjeux du secteur énergétique, le PCF propose de créer un pôle public de l'énergie qui pourrait être un acteur important de la politique de coopération de la France, en Europe et dans le monde. Ses parlementaires ont d'ailleurs déposé un projet de loi allant dans ce sens. L'objectif est que la Nation reprenne le contrôle sur un secteur stratégique. Cela passe par la création d'un établissement public qui assumerait plusieurs objectifs : droit à l'énergie pour tous, sécurité énergétique, coopération européenne, égalité des territoires, péréquation tarifaire, réappropriation publique et sociale du secteur énergétique, fixation des tarifs, élaboration du bouquet énergétique, statuts des personnels et la création d'un conseil supérieur de la recherche et de la formation.

A travers cette proposition, le PCF souhaite mobiliser dans une même dynamique et de manière efficace tous les acteurs industriels, publics comme privés, pour la mise en œuvre d'une politique énergétique visant le progrès social et répondant aux grands défis écologiques posés en ce début de troisième millénaire et ainsi contraindre tous les acteurs industriels de ce secteur à mettre en œuvre des critères de gestion, allant dans le sens du service public et de l'intérêt général.

Il s'agit là de favoriser l'enclenchement d'un processus de coopérations industrielles et d'harmonisation sociale qui se substituerait à la concurrence économique et au dumping social.

Nous sommes pour la création d'une véritable Europe de l'énergie au service de la même ambition. L'Europe doit rompre avec la libéralisation du secteur énergétique, la suppression des services publics nationaux, la hausse des tarifs pour les consommateurs.

La France doit être à l'offensive pour que l'Europe se dote d'une politique industrielle répondant à des objectifs de progrès humain et écologique. L'échelon européen est pour nous pertinent pour introduire

des clauses sociales et environnementales dans les échanges internationaux. Cela participe à des alternatives aux stratégies de délocalisation. Par ailleurs, l'Europe a besoin d'une politique commune de l'énergie, qui intègre la spécificité des situations des différents pays membres et encourage de grands services publics nationalisés et intégrés de l'énergie. Plus que jamais, l'énergie ne doit pas devenir une marchandise comme les autres, se vendant au plus offrant, d'un bout à l'autre de l'Europe, au grès du cours de la bourse et sujet à toutes les spéculations.

Aussi, nous proposons la création d'une agence européenne de l'énergie. Le principe de base doit être celui de la coopération des opérateurs. Elle permettrait d'associer sécurité d'approvisionnement, indépendance avec des objectifs communs comme la réduction des GES, la recherche, le droit à l'énergie ou les réseaux. La diversité des situations au plan européen concerne aussi les sources d'énergie possibles (nucléaire en France, charbon en Pologne....). Il ne s'agit pas d'opposer les énergies entre elles. Il faut prendre en compte le niveau de maturité des différentes technologies (coût, stockage de l'électricité, stockage du CO₂) à la lumière de trois critères : l'impact social, environnemental et économique.

Cela est important car l'Union européenne couvre ses besoins énergétiques à 50 % à partir de produits importés et, si rien n'est entrepris, d'ici 2030, ce chiffre s'élèvera à 70 %.

La Commission européenne a chiffré à 1000 milliards d'euros le besoin en investissements pour les dix prochaines années. C'est à peu près l'équivalent de 1 % du PIB mondial et moins de 0,3 % des actifs financiers mondiaux. C'est dire si les marges financières existent, sans aller les puiser dans les poches des consommateurs. Au sein de l'Union européenne, l'évasion fiscale représente 1000 milliards d'euros chaque année, soit la moitié du PIB français.

La précarité énergétique en Europe est en progression. Elle est évaluée entre 75 et 150 millions de personnes. Cela n'empêche pas l'Union européenne de vouloir mettre fin aux tarifs régulés. La bataille pour préserver les tarifs réglementés de vente de l'électricité que nous avons menée, avec d'autres, dans le cadre du débat du 4^e paquet a été gagnée à ce jour. Mais il nous faut rester vigilants. Effectivement, partout en Europe où les tarifs réglementés ont été supprimés, les consommateurs ont vu leurs factures s'envoler. Un ménage italien paie son électricité 45 % plus cher qu'un ménage français, un ménage belge 40 % et un ménage allemand plus de 80 %.

L'énergie est un droit essentiel, inaliénable, consubstantiel du développement humain. Chacun doit y avoir accès quel que soit ses revenus. Nous proposons que ce droit soit réellement effectif. C'est le sens du projet de loi déposé par les sénateurs communistes. Afin de mettre en œuvre un réel droit à l'énergie et combattre la précarité énergétique, nous proposons d'interdire les coupures d'énergie pour cause de précarité énergétique et la réalisation d'un vaste plan de rénovation de l'habitat.

Le 4^e paquet, récemment voté au Parlement européen, va uniformiser sans ménagement les systèmes énergétiques des Etats. Les parcs de production d'électricité et les réseaux vont évoluer vers des structures dont la priorité ne sera ni le service public, ni la cohésion territoriale et sociale. L'élargissement des missions confiées à l'ACER (agence de l'union européenne pour la coopération des régulateurs de l'énergie) et le renforcement des pouvoirs réglementaires du directeur de l'agence avec l'émergence d'un régulateur européen ouvre la voie au démantèlement des gestionnaires de transports nationaux comme RTE avec, à la clé, la suppression de milliers d'emplois... Ce qui n'est pas sans poser de problème quant à l'indépendance énergétique des états.

Les dérégulations, la libéralisation du secteur énergétique, l'affaiblissement organisé des opérateurs publics nationaux ou l'idée selon laquelle il faudrait « laisser faire le marché » risquent d'handicaper la France dans sa capacité à répondre aux enjeux énergétiques, environnementaux, de sécurité et de sûreté.

Concrètement, ces choix amènent à ce qu'EDF fasse l'objet d'un pillage financier organisé par des intérêts privés, avec la caution du gouvernement (loi NOME). Il s'agit en effet d'un véritable scandale où EDF est obligée de vendre 25 % de sa production d'électricité nucléaire au prix de revient à des concurrents qui, grâce à cet avantage indu, peuvent revendre, eux, cette électricité avec un rabais et ainsi prendre des clients à EDF au rythme de 100 000 par mois. Nous voulons abroger cette loi.

Alors même que la libéralisation du secteur énergétique, pilotée par Bruxelles et mise en œuvre par les gouvernements français successifs, est présentée depuis plus de 20 ans comme un moyen de diminuer le coût payé par les consommateurs, il n'en est rien ! Nous demandons que le bilan de 20 ans de dérèglementation en matière sociale, environnementale et économique soit réalisé.

L'émiettement de la production via le prétexte de l'autoconsommation ou encore la multiplication des communautés énergétiques locales fait courir le risque de démantèlement des réseaux de distribution en créant des réseaux privés. On peut craindre fortement la fin de la solidarité entre régions puisque la Commission européenne estime que le tarif d'accès aux réseaux doit refléter les coûts de soutirage et d'injection quel que soit le lieu. C'est donc la fin de la péréquation tarifaire sur l'acheminement de l'électricité. Cela pourrait être la fin du modèle énergétique français.

Pour le PCF, il y a nécessité de mettre en place une taxe aux frontières de l'UE sur les importations de produits ne respectant pas les normes sociales, environnementales et l'Accord de Paris sur le climat.

Nous pensons que la condition *sine qua non* de la réussite d'une politique énergétique ambitieuse est le déploiement d'un effort public massif de recherche, qui doit être mené dans toutes les directions et sans tabou : énergies renouvelables nouvelles ; énergie nucléaire ; projet ITER ; charbon propre et captage de CO₂ ; énergie océanique ; carburant hors carbone ; stockage de l'électricité ; économies d'énergie...

Enfin, la Banque centrale européenne a déversé 3000 milliards d'euros en 10 ans aux banques sans condition. Nous proposons la création d'un fonds de développement économique, social et écologique européen solidaire qui financerait, avec l'argent prêté par la BCE, des projets démocratiquement décidés dans chaque état européen pour le développement des services publics.

En espérant avoir répondu à la plupart de vos questionnements, restant toutefois à votre disposition et souhaitant, après les échéances électorales, vous rencontrer afin d'échanger de vive voix sur les enjeux énergétiques, je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Ian Brossat